



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille met en place à la rentrée 2020 une offre de formation renouvelée dans ses diplômes, ses programmes et ses modalités pédagogiques qui place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 195 mentions de formation en phase avec les évolutions du monde socio-économiques, adossées à une recherche de pointe de niveau international conduite par 62 unités de recherche afin de répondre aux grands défis de la société.

LA FACULTÉ DES HUMANITÉS

La **Faculté des Humanités** est une Unité de Formation et de Recherche de l'Université de Lille. Héritière de la Faculté des Lettres de Lille, elle forme près de 7000 étudiantes et étudiants dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres modernes, les lettres classiques, la philosophie et les sciences du langage. Elle s'appuie sur sept départements de formation, dont le département Histoire, cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques.

Au sein de cette faculté, Le département d'histoire de l'art et archéologie de l'université de Lille est le seul en France à proposer un enseignement complet à distance en histoire de l'art, depuis la licence jusqu'au master. Il offre ainsi une formation en histoire de l'art, de l'Antiquité à l'art actuel (présentiel et à distance), et en archéologie (uniquement en présentiel), de la préhistoire à l'époque moderne. Les étudiants ont ensuite la possibilité de poursuivre leurs études

en doctorat en intégrant, après examen de leur projet de recherche, l'école doctorale de l'université de Lille et l'Institut de Recherches historiques du Septentrion (IRHIS-UMR CNRS) pour l'histoire de l'art, ou le centre de recherche Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens (HALMA-UMR CNRS, MC) pour l'archéologie.

Les formations dispensées en histoire de l'art, dans le domaine des patrimoines, dans les sciences et cultures du visuel et en archéologie permettent une spécialisation et une professionnalisation progressives depuis la licence (L), jusqu'au master (M) puis en doctorat (D). Une place importante est donnée, dès la licence, à l'apprentissage des langues étrangères et à la préprofessionnalisation (à partir de la L2), tant en recherche (Travaux d'étude et de recherche) que dans l'insertion professionnelle (valorisation, par la rédaction d'un dossier, d'une première expérience professionnelle dans le domaine de l'art, du patrimoine et de la culture de l'archéologie et de stages de plusieurs semaines à plusieurs mois.

humanites.univ-lille.fr

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'infos sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Faculté des Humanités

- Université de Lille - Campus Pont-de-Bois
- Responsable administrative : Aurélie SEMAESSE
aurelie.semaesse@univ-lille.fr 03 20 41 63 39
- Secrétariat pédagogique : Angélique CROSSOUARD
- angelique.crossouard@univ-lille.fr 03 20 41 61 98

MODALITÉS D'ACCÈS

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'université de Lille :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

EN MASTER 1

L'admission en première année de master est subordonnée à l'examen du dossier du/de la candidat-e selon les modalités suivantes :

Mentions de licence conseillées

- Histoire de l'art et archéologie
- Histoire
- Arts
- Lettres
- Sociologie
- Licences du domaine SHS

Capacité d'accueil : 30 places en master 1

Calendrier de recrutement

- Ouverture du 30/04/2020 au 29/05/2020
- Publication admission : 30/06 /2020

Modalités de sélection : dossier

Critères d'examen du dossier

- Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure
- Relevés de notes à partir du baccalauréat
- Diplômes et certifications
- Lettre de motivation exposant le projet professionnel
- Projet de recherche (une page) et Lettre du futur directeur
- Curriculum vitae
- Le cas échéant, attestations de stage

Déposez votre candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

EN MASTER 2

- Accès de droit pour les étudiants ayant validé ce Master 1 à l'Université de Lille.
- Accès sur dossier de candidature pour les étudiants ayant validé un master 1 dans une autre formation.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Chang-ming PENG, Professeure en histoire de l'art contemporain et muséologie
chang-ming.peng@univ-lille.fr

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
 - www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.
 - www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.
 - www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.

Master

Master 1 / Master 2

Mention

Histoire de l'art

PATRIMOINE ET MUSÉES

NOUVEAU PROGRAMME

Accessible en : formation initiale, formation continue.



| MASTER MENTION HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE | |
|--|---|
| MASTER 1 ET 2 Patrimoine et musées | MASTER 1 ET 2 Recherche en histoire de l'art |
| MENTIONS DE LICENCES CONSEILLÉES | |
| Histoire de l'art & archéologie Histoire Arts Lettres | |

PRÉSENTATION DU MASTER

Les titulaires du master ont une compétence transdisciplinaire en muséologie, histoire et histoire de l'art

Le master Patrimoine et musées allie les exigences d'un master à la fois professionnalisant et soucieux de la qualité de la recherche.

Il forme de futurs professionnels qui se destinent aux différents métiers liés à la valorisation du patrimoine compris au sens large du terme (artistique, industriel, naturel, immatériel...)

Il propose une formation assurée à la fois par des universitaires et des professionnels afin de concilier approche théorique et pratique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vous souhaitez vous consacrer aux métiers de la valorisation patrimoniale ? Le **Master Patrimoine et Musées parcours Gestion des sites du patrimoine (GSP)** vous permet de devenir un-e véritable spécialiste capable d'analyser et de mettre en valeur le patrimoine.

Il vous prépare aux concours de la fonction publique territoriale suivants :

- Attaché de conservation du patrimoine (spécialité musée et inventaire)
- Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques (spécialité musée)

Dans le cadre de votre activité, vous serez amené à :

- Gérer un site patrimonial
- Analyser le patrimoine architectural et le décor monumental
- Concevoir des projets de mise en valeur, d'exposition du patrimoine
- Animer une politique patrimoniale et culturelle au sein d'institutions et d'organismes variés (musées, associations, centres d'interprétation...).

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le **Master histoire de l'art et archéologie parcours patrimoine et musée** est ouvert à des étudiants qui souhaitent bénéficier d'une formation permettant l'acquisition de compétences variées et complémentaires dans le domaine de la gestion et de la valorisation du patrimoine. Les enseignements de cette formation ont été conçus afin de leur permettre de s'adapter au mieux aux attentes du milieu professionnel en répondant à la fois aux exigences de spécialisation et de polyvalence du monde muséal et patrimonial.

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations : www.univ-lille.fr/formations.html

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 2 ANS de formation organisés sur 4 semestres.
- 9 SEMAINES de cours par semestre.

■ Des matières organisées en 6 blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui permettent au fil des semestres d'acquérir et de maîtriser les savoirs, savoir-faire et savoir être qui caractérisent un professionnel de la gestion et de la valorisation du patrimoine , dans toutes ses dimensions.

BCC 1 : SAVOIR MOBILISER DES CONNAISSANCES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ACTUELS DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

- Acquérir des connaissances sur l'histoire du patrimoine de l'Antiquité à nos jours
- Se familiariser avec l'histoire des institutions culturelles et des politiques culturelles
- Acquérir des connaissances en muséologie (aspects théoriques et pratiques) tant sur la France que sur les Pays-Bas
- Acquérir des connaissances en droit administratif et en droit de spécialité appliqué au patrimoine

BCC 2 : CONSTRUIRE ET MENER UNE RECHERCHE EN MUSÉOLOGIE À PARTIR D'UNE EXPÉRIENCE DE STAGE

- Identifier et analyser les sources relatives au sujet de recherche
- Savoir définir une problématique, en délimitant un corpus
- Développer une approche critique du sujet en lien avec l'expérience de stage
- Mettre en œuvre une méthodologie propre au sujet
- Mobiliser des outils spécifiques à l'analyse des réalités du terrain
- Évaluer son apport personnel à la problématique et être force de proposition pour améliorer l'existant

BCC 3 : MAÎTRISER LES RESSOURCES ET LES OUTILS NUMÉRIQUES POUR LA RÉALISATION DE PROJETS PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC LA VALORISATION DU PATRIMOINE

- Identifier, hiérarchiser et critiquer les ressources en ligne pour constituer un état de l'art
- Connaître et exploiter les instruments de recherche et les bases de données pour l'informatisation, l'inventaire et le récolement des collections patrimoniales
- Savoir gérer les informations recueillies de façon automatisée à l'aide de logiciels adaptés
- Maîtriser les techniques de réalisation de films vidéo en vue de la médiation du patrimoine
- Savoir créer un site internet et gérer des réseaux sociaux en vue d'animer et d'accroître la communication sur des événements culturels

- En Master 1 : Stage obligatoire de 2 mois minimum.
- En Master 2 : Stage obligatoire de 4 mois minimum.

En compléments des enseignements, sont organisées :

- des conférences assurées par des professionnels,
- des visites de sites patrimoniaux,
- journées d'études, rencontres avec des professionnels

BCC 4 : PRÉSENTER LES RÉSULTATS D'UNE RECHERCHE À L'ÉCRIT ET À L'ORAL

- Savoir problématiser et élaborer un plan pour traiter un sujet donné
- Produire un document écrit dans lequel s'articulent analyse, sources, illustrations et pièces justificatives. Par le biais du mémoire à rédiger et de la soutenance de ce dernier à l'oral.
- Savoir communiquer sur son travail
- S'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans au moins une ou deux langues étrangères dans un cadre académique ou professionnel
- Acquérir des compétences en médiation utiles pour les métiers de guide-conférencier du patrimoine ou pour celui de critique d'art et de journaliste spécialisé sur la culture et le patrimoine

BCC 5 : CAPACITÉ À CONCEVOIR ET CONDUIRE UN PROJET CULTUREL EN LIEN AVEC LA VALORISATION DU PATRIMOINE

- Savoir travailler en équipe pour concevoir, monter et réaliser un projet d'ingénierie culturelle
- Concevoir et réaliser un projet d'exposition (conception, muséographie, médiation, communication).
- Acquérir des compétences en gestion administrative et en droit en vue de répondre aux défis du monde entrepreneurial

BCC 6 : ADAPTABILITÉ AU CONTEXTE SOCIOPROFESSIONNEL ET AUX ATTENTES DU MILIEU PROFESSIONNEL

- Acquérir des compétences en vue de se présenter aux concours de la fonction publique territoriale
- Acquérir des compétences (régie, conservation et restauration des œuvres)
- Effectuer un stage professionnalisant dans une structure patrimoniale ou culturelle
- Adapter ses projets aux attentes du milieu professionnel grâce à des compétences acquises en ingénierie culturelle, en politiques culturelles, en gestion administrative
- Savoir adapter son discours de médiation aux différents publics
- Maîtriser au moins une langue ou deux langues vivantes pour répondre aux exigences de certains métiers ciblés par le master

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Collectivités locales et territoriales
- Musées
- Services d'archives (service public ou archives d'entreprises privées)
- Associations de développement du patrimoine
- Entreprises du secteur privé (Galleries, événements culturels)

MÉTIERS VISÉS

- Attaché de conservation du patrimoine
- Coordonnateur de projets culturels
- Chargé de médiation culturelle
- Documentaliste

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés : <https://odif.univ-lille.fr/>

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Un enseignement universitaire d'excellence
- Des compétences approfondies en gestion et valorisation du patrimoine
- Des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle

CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER VOTRE ENTRÉE EN MASTER

Une expérience professionnelle antérieure dans le domaine de la valorisation du patrimoine sous forme de stage ou autre activité constitue un « plus » pour votre candidature au Master 1

